

## Persistence et évolution des coutumes beti : l'enterrement d'un vieux chef en pays Eton

Ce texte, sans aucune prétention d'ordre sociologique ni ethnologique, vise seulement à mettre à la disposition des spécialistes des observations faites à l'occasion d'une tournée en brousse et les réflexions qu'elles nous ont suggérées. Il est d'ailleurs probable que des cérémonies semblables à celle que nous relatons sont familières à nombre de lecteurs camerounais.

Nous avons prévu de travailler à Eyang<sup>1</sup> le 20 janvier 1971. Quelques kilomètres avant le village, on nous apprend que le vieux chef de ce village, le père du chef actuel, était décédé la veille. Dans un village proche où nous nous arrêtons quelques instants, des femmes nous demandent de les emmener au deuil du chef.

Le village d'Eyang est relié à la grande route Yaoundé-Douala par une piste étroite et peu entretenue de 4 kilomètres. Nous arrivons vers 9 h 30.

Une cinquantaine de personnes sont déjà rassemblées devant la case du mort ; le cadavre est encore à l'intérieur. Trois tambours — tambours à deux lèvres faits d'un tronc d'arbre évidé (*nkul*) — sont alignés devant la case, un grand, un moyen, un petit. Les assistants sont assis près de la case. On nous apporte des fauteuils, des bananes et de la bière. Les hommes, fils et petits-fils du défunt, sont assis sous l'auvent de la case, sur des chaises, divers sièges ou par terre ; les femmes, très nombreuses, par terre, à l'ombre de la cuisine.

En face de la case du chef, de l'autre côté de la piste, des hommes commencent à creuser la tombe, après avoir pris la mesure du mort. Près de la tombe il y a une autre cuisine (le défunt avait cinq ou six femmes), à l'ombre de laquelle sont assises les filles du feu chef. Devant la case, face aux tambours, brûle un feu de bois. Peu de temps après notre arrivée, trois hommes du village commencent à battre les tambours ; les villageois trouvent que l'un d'eux ne joue pas bien et le font remplacer.

En réalité, l'ambiance n'est guère à la tristesse. Deux hommes se mettent à danser sur la route, un chasse-mouches à la main ; ils se placent à l'entrée de la concession, qu'aucune limite ne matérialise. On m'explique qu'ils sont là pour inviter ceux qui vont venir participer au deuil. Je sus plus tard que c'étaient deux neveux du défunt. Par la suite, un seul restera, le plus jeune, choisi uniquement parce que son rôle est très fatigant.

Voici qu'arrivent les premières délégations ; il est environ 10 h 30. Des groupes de quelques personnes (trois ou quatre, et jusqu'à vingt), représentant les différents clans (*mvog*) avec lesquels le défunt était apparenté, se présentent sur la piste en

1. Vingt kilomètres au nord-ouest de Yaoundé, arrondissement d'Okola (Lékié), groupement Mvog Nama 1, clan Enama-Ndjana, famille Mvog Ebodé. 125 habitants en 1967.

19 Janv, 1973  
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire  
N° : 5864  
Cote : B

file indienne à l'entrée de la concession, dansant au son des tambours qui battent toujours. Leur progression est très lente : quelques pas, puis ils dansent sur place, se retournent l'un vers l'autre. Ils tiennent à la main des bâtons, des cannes, des tiges de feuilles de bananiers, quelquefois des lances, et les brandissent comme des armes vers le ciel ; mon interprète me signale qu'il s'agit là d'une danse guerrière que l'on exécutait autrefois face à l'ennemi. Dans certains groupes on compte une ou deux femmes souvent âgées. Parfois l'une des personnes se dirige vers l'un des danseurs et esquisse quelques pas avec lui, ce qui m'a semblé une façon de saluer quelqu'un de connaissance.

Tourné vers les groupes qui arrivent ainsi, mais restant toujours à bonne distance (au moins 20 mètres), le neveu du feu chef, avec son chasse-mouches, danse à reculons et les invite à s'avancer. Ceux-ci semblent hésiter. De temps en temps le meneur de la file se lance à la poursuite du neveu pour le frapper avec son arme ; celui-ci s'enfuit à toutes jambes, puis chacun revient à sa place. Parfois les tambours s'arrêtent ; le meneur se détache, remonte la file et, tourné vers son groupe, chante quelques phrases en forme d'interrogation ; tout le groupe répond par des exclamations. Mon interprète dit ne pas comprendre, car ce sont là des chants en « vieille langue ».

La file, suivant l'homme au chasse-mouches qui la guide à reculons, passe derrière nous, derrière la cuisine proche, derrière la case du chef, toujours en dansant. L'homme au chasse-mouches se tient toujours sur ses gardes, prêt à fuir dès qu'on fait mine de le poursuivre ; certains hommes nous saluent en passant. Le groupe arrive ainsi devant les trois tambours et danse encore quelques instants. Certains semblent bien s'amuser et s'emploient à faire rire le groupe des femmes par leurs mimiques et leurs contorsions. D'autres quittent le groupe et vont frapper de leurs armes les fils du feu-chef, ses filles, ses veuves. Certains font seulement semblant, tandis que d'autres frappent violemment, ce qui provoque parfois des réactions. Tantôt les victimes se laissent frapper en se protégeant simplement la tête, tantôt elles s'opposent à l'assaillant. Un groupe des filles du chef refuse de se laisser battre (l'une a été blessée à la joue), parce que, disent-elles, étant mariées ailleurs, elles n'appartiennent donc plus au village.

Jusque vers 15 h, des groupes continuent à arriver, venant d'un côté et de l'autre du village : Mvog Ebodé, Mvog Nama, etc. Spectacle curieux : ces hommes souvent âgés, vêtus de leurs plus beaux habits européens, chapeau, parfois chemise blanche et cravate, lunettes, parfois une serviette bourrée à la main, dansent en brandissant leurs bâtons et me saluent en passant. Quel sens tout cela peut-il avoir pour eux ?

Tout à coup, des éclats de voix : les cousins du défunt se fâchent pour de vrai. Afin de se protéger et de se reposer un peu, le neveu au chasse-mouches est venu s'asseoir à l'abri du grand tambour ; là personne ne peut plus le frapper : irritation des vieux qui le traitent de lâche et frappent violemment le tambour de leurs bâtons. L'homme reste impassible. Tout cela est-il feint ou réellement vécu ?

En même temps, les cousins du défunt s'emploient à faire subir différentes brimades au jeune chef : ils le font asseoir en plein soleil dans la cendre. Ce n'est qu'après avoir satisfait aux exigences des anciens — une dame-jeanne de vin rouge, une dame-jeanne d'eau (la demande est plus inattendue, à moins qu'il ne s'agisse encore d'un rite), vin de palme, caisses de bière et surtout quatre sacs de ciment — qu'il pourra quitter sa place.

On a planté des palmes pour abriter du soleil éclatant les musiciens. Quatre hommes continuent à creuser la tombe. Les enfants du défunt, hommes et femmes, arrivent en file indienne à la fosse, portant une pierre plate sur la tête ; c'est la coutume me dit-on. Ils jettent leur charge en tas à côté du trou : cela servira à le combler tout à l'heure. La pierre aussitôt jetée, on part en chercher d'autres. Je note aussi que quelques femmes apportent, elles, de la terre noire dans des cuvettes et la déposent aussi près de la fosse. L'un des cousins du défunt, celui qui semble le plus menaçant et le plus craint, semble leur reprocher de ne pas en apporter assez.

Les mêmes gestes, les mêmes danses, les mêmes mimiques, les mêmes coups sont répétés par chacun des nouveaux groupes. Parfois une femme arrive seule, portant son enfant dans le dos ; elle se lamente : « *Tava a ngawu ho ho ho, nkukuma a ngawu ho, ho, ho !* » (le père est mort, le chef est mort). Les hommes restent groupés par clan et s'assoient sur des chaises, à l'ombre des manguiers. Les femmes sont ensemble, assises par terre ; d'autres restent à l'intérieur de la cuisine.

Vers 15 h, il semble que tous ceux que l'on attendait soient arrivés. Alors commence une autre partie de la cérémonie, plus brève. Les fils du défunt, quatre ou cinq — dont le chef actuel et un homme vêtu d'une tenue militaire française (sans doute un ancien combattant) — se couchent côte à côte, face contre terre. Les parents du défunt, cousins et oncles, se lèvent et les rouent de coups avec leurs tiges de bananiers. Ils prennent ensuite les cendres (froides) du feu de bois et les en aspergent ; ce rite m'a fait penser à un ensevelissement fictif. Les fils du défunt se relèvent et secouent les cendres en parlant et en riant. Le groupe des oncles se dirige ensuite vers les filles, tente de les frapper aussi et de les asperger de cendres, avec moins de conviction. L'un des oncles prend d'ailleurs leur défense. On ne les fait pas s'étendre par terre.

Pourquoi ces coups et ces cendres, ai-je demandé le lendemain à l'homme au chasse-mouches ? « C'est la coutume — a-t-il répondu —, il faut le faire ; si on ne le faisait pas, ceux qui héritent du défunt n'auraient pas de chance dans la vie, l'héritage ne leur serait pas bon. »

Une troisième phase de la cérémonie commence alors, celle des discours. L'un des parents les plus âgés, défenseur des intérêts du défunt, se lève. Il marche à grands pas le long de la route et s'arrête devant chaque groupe clanique : « Holà, allez-vous m'écouter ? » Tous crient : « Oui. » « Holà, m'écouteriez-vous ? Oui. » Et ainsi plusieurs fois devant chaque groupe. Cette entrée en matière dure bien dix minutes. Il commence enfin à parler ; en substance il dit : « Allez-vous laisser ainsi la tombe du chef, sans y mettre du ciment ? » D'autres orateurs interviennent, chacun leur tour, en utilisant le même prologue que le premier. Les uns défendent le jeune chef, notamment celui qui était déjà intervenu en faveur des filles : « Le jeune chef n'a pas d'argent, laissez-le tranquille avec votre ciment. » D'autres menacent : « Si on ne met pas de ciment, je prendrai pour moi les veuves du défunt, la case en tôles et les plantations du défunt. » Les mêmes orateurs interviennent plusieurs fois, les fils du chef défunt restent silencieux ; le tout dure bien une heure et demie. Les fils du défunt se lèvent alors et vont se réunir dans une case voisine pour délibérer de la décision à prendre. Je n'ai jamais su ce qui avait été décidé, car à ce moment est arrivé en 2 CV le prêtre de la mission catholique voisine, Nkolkoumou. Notons que le catéchiste du village faisait aussi partie de l'un des groupes de danseurs aux bâtons. Son tour de danse terminé, il était allé réciter une prière devant le corps.

Le prêtre entre dans la case du mort et administre sans doute l'extrême-onction. Il ressort ; on apporte une table sous un gros manguiers. Il tire d'une petite valise les objets du culte ; les assistants s'assemblent. Un groupe de choristes entonne le Requiem. Tout le monde, y compris les vieilles femmes, chantera en latin tous les couplets du Requiem, de l'Absolve, du Dies Irae. Les tambours ne serviront pas ; c'est la cérémonie catholique romaine exactement reproduite. Le prêtre dit quelques mots avant la messe, en langue eton. L'office dure trente minutes ; prières et textes en eton, tous les chants en latin. Le prêtre range ses affaires et s'en va rapidement, emmenant ses choristes. Le cercueil vide est déposé devant la case du défunt.

Dernière partie de la cérémonie. Le plus âgé des frères — ou des cousins — du défunt se lève et fait l'éloge du vieux chef. Il me semble que cet éloge consiste surtout à dénombrer les épouses qu'il a eues et les enfants qu'elles ont donnés. Il parle peu de temps. Tous les enfants et petits-enfants du mort se rassemblent ensuite au bout du chemin. Les trois tambours recommencent à jouer ; le rythme est plus rapide que tout à l'heure. En file indienne, tous les hommes puis toutes les femmes,

portant une branche feuillue à la main, viennent faire le même tour que les autres, derrière la cuisine, derrière la case du défunt, et restent à danser un moment devant les tambours ; on plaisante et on rit. Deux hommes tirent en l'air des coups de fusil. C'est alors la fin de la cérémonie. Le drap du défunt est déchiré en fines bandelettes dont on attache une au poignet de ses enfants et petits-enfants ; ils devront la garder jusqu'au soir (dans d'autres régions, ils doivent la garder jusqu'à ce qu'elle tombe toute seule). Si on ne faisait pas cela, m'explique-t-on, l'enfant tomberait malade.

Le mort est placé dans le cercueil et l'inhumation a lieu sans cérémonie, presque dans l'indifférence générale. Les gens bavardent et ne regardent même pas ; le prêtre est parti depuis longtemps. Les étrangers au village s'en vont peu à peu. Certains s'attardent à boire, d'autres se plaignent que l'on n'ait pas assez bu. Quelques-uns des assistants sont des fonctionnaires de Yaoundé venus avec leur voiture.

Les enfants et petits-enfants du défunt ont veillé toute la nuit précédente, assis devant la case où étaient allumés des feux de bois. Ce soir, on ranime les feux et ils veilleront encore, cela pendant dix jours. Au dixième jour, certains des assistants reviendront, sans doute pour la clôture du deuil.

Le lendemain de l'inhumation à 5 h, je suis réveillé par des lamentations de femmes, puis les tambours recommencent à battre quelques instants. On me dit que les fils et petits-fils du défunt sont partis se laver. Bain rituel semble-t-il, car depuis la mort du chef aucun d'eux n'avait le droit de toucher l'eau. Un à un, ils reviennent du marigot. Chaises et fauteuils resteront sous l'auvent de la case où, pendant dix jours on parlera plus des affaires d'héritage que du défunt.

#### Quelques impressions en guise de conclusion :

— Les rites anciens ont été ici respectés parce qu'il s'agissait de la mort d'un grand chef. Cette cérémonie était, à n'en pas douter, ce qui reste de l'*esani* qui, selon l'Abbé T. Tsala, est destiné à « commémorer les exploits d'un brave défunt. La danse guerrière qui s'exécute durant les mêmes cérémonies porte le même nom. On fait l'*esani* non seulement à la mort d'un grand personnage mais aussi à celle d'un animal redoutable »<sup>1</sup>. Le même auteur décrit la même danse « guerrière et funèbre » à propos de l'histoire d'un clan eton proche du nôtre<sup>2</sup>. Zenker relate des cérémonies semblables à l'occasion de la mort d'un chef<sup>3</sup>. De cette coutume, les éléments qui ont persisté sont la procession dansante et l'aspect guerrier qu'elle présente, le simulacre de combat entre deux camps décrit par Zenker. La mise à mort, autrefois pratiquée, des veuves, voire des fils du défunt, tenus pour responsables, semble avoir été remplacée par les fustigations. Pas de traces non plus du badigeonnage en blanc décrit par Zenker. En revanche, d'autres éléments observés lors de cet enterrement n'apparaissent pas dans les récits : la présence de trois tambours et le rôle protecteur que peut jouer le plus grand, les pierres et la terre qu'apportent pour la fosse les enfants du défunt, la bandelette portée au poignet, le bain du lendemain.

— Ces rites semblent avoir gardé peu de sens pour ceux-là mêmes qui les pratiquent : on fait cela parce que c'est la coutume, il le faut. Ne pas les respecter pourrait attirer des ennuis ; on ne sait trop comment d'ailleurs.

— Hormis les lamentations des femmes, qui sont, elles aussi, rituelles, on ne trouve pas de trace de tristesse. Il est vrai qu'il s'agissait de la mort d'un vieillard.

1. T. TSALA, « Mœurs et coutumes des Ewondo », *Études Camerounaises*, 56, 1958, pp. 8-112.

2. T. TSALA, « Les Mvog Beloa », texte inédit, Arch. ORSTOM, Yaoundé, 46 p. dact.

3. P. LABURTHE-TOLRA, « Yaoundé d'après Zenker », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, 2, 1970, pp. 5-113.

— Seule la cérémonie catholique semble apporter une note de tristesse. Elle apparaît entièrement surajoutée, nullement intégrée à l'ensemble du deuil. C'est un autre rite qu'il faut aussi pratiquer.

— Surtout, le deuil est une occasion, pour les parents proches du défunt, de s'efforcer d'obtenir des enfants et petits-enfants le plus de choses possible, et d'abord à boire, mais aussi des biens matériels ; cela en vertu de droits que la coutume semble leur donner. Ici apparaît donc la même déviation qui s'est opérée avec le système de la compensation matrimoniale.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES - SORBONNE  
SIXIÈME SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

*Cahiers*  
D'ÉTUDES  
AFRICAINES

47

Volume XII

MCMLXXII

3<sup>e</sup> Cahier

*Tirage à part*

MOUTON & CO

19 JAN. 1973

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

123<sup>n°</sup>

5864 Geogr.

5864